



## Mairie de Sausses

### Compte Rendu de la séance Ordinaire du conseil Municipal Du lundi 6 avril 2009

**Date de la convocation** : 30 mars 2009

**Présents** : Michel Bichon, Christian Blua, Paulette Di Popolo, Franck Dagonneau, Eliane Herinx, Laurent Michel, Daniel Paravicini, Alain Robini, Christelle Viarengo

**Absents** : néant

**Pouvoirs** : néant

Ouverture du conseil à 19h30 - A été nommée secrétaire de séance : Christelle Viarengo

### Points traités :

#### 1) Délibération matériel informatique :

M Le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire, suite à une panne de l'ordinateur de la Mairie et l'obsolescence de la photocopieuse de renouveler ce matériel.

Une délibération a été prise pour remplacer l'ordinateur actuel de la mairie, mettre en place un système de sauvegarde automatique des données et faire réparer l'ancien ordinateur qui servira de solution de secours en cas de besoin.

Il a été aussi décidé de louer une photocopieuse/Imprimante/Fax afin de remplacer le matériel actuel obsolète.

#### 2) Révision des listes des contribuables éligibles aux rôles de l'eau, assainissement et Ordures Ménagères pour 2009 :

Une commission constituée de trois membres du conseil Municipal va travailler sur la rédaction d'un règlement pour définir clairement dans quels cas les habitants de la commune seront éligibles au paiement des trois redevances :

- eau, assainissement et Ordures Ménagères.

Cette commission proposera au vote du conseil municipal du mois de juin 2009 ce règlement qui sera mis en application dès 2009.

Ce règlement sera ensuite affiché en Mairie.

Un numéro spécial «Règlement des trois redevances» du « Petit Journal Saussois » sortira à la rentrée

### 3) Point sur les projets votés et financés :

➤ Aménagement entrée du Village :

Les entreprises retenues lors de la Commission d'Appels d'Offres sont les suivantes :

Lot N° 1 Terrassement :	Screg COZZI
Lot N° 2 Elagage :	Malaussène Débroussaillage
Lot N° 3 Aménagement intérieur :	Gaillard Rondino

Un nom pour cet espace sera proposé au vote du prochain conseil municipal.

Dès le retour de l'accord des subventions les lettres de commande seront envoyées aux entreprises pour démarrage immédiat des travaux.

La fin des travaux concernant la mise en place de cet espace est prévue au plus tard début juillet 2009.

M Laurent Michel a été nommé responsable du suivi de ce dossier.  
Il rendra compte à chaque Conseil Municipal de l'avancé de ces travaux.

➤ Réfection réseau d'eau de La Combe :

Lot N° 1 : Lot Global : Société retenue :  
Screg COZZI pour un montant HT de 49 850 €

La Mairie va contacter les propriétaires des terrains traversés afin de les informer des travaux à venir.

Ces travaux devront être terminés avant l'hiver 2009.

M Christian Blua a été nommé responsable du suivi de ce dossier.  
Il rendra compte à chaque Conseil Municipal de l'avancé de ces travaux.

➤ Mise en places filtres UV et compteurs sur bassins d'alimentation en eau potable :

Lot 1 : Déjà attribué en commission appel d'offre de décembre 2008  
Lot 2 : Déjà attribué en commission appel d'offre de décembre 2008  
Lot 3 : Terrassement : Société retenue :  
Screg COZZI 04240 Annot pour un montant HT de 7 370 €

Ces travaux sont prévus au plus tard fin du 3ieme trimestre 2009.

M Franck Dagonneau a été nommé responsable du suivi de ce dossier.  
Il rendra compte à chaque Conseil Municipal de l'avancé de ces travaux.

➤ Remise à niveau bornes à incendie :

Lot 1 : remise en état de 3 bornes d'incendies : Société retenue :  
CAPS 06200 Nice Pour un montant HT de 669,66 €

Ces travaux sont prévus avant l'été avec ensuite un test de toutes les bornes à Incendie par les pompiers.

M Michel Bichon a été nommé responsable de ce dossier.  
Il rendra compte à chaque Conseil Municipal de l'avancé de ces travaux.

➤ Programme de réfection de la STEP :

Lot 1 : Remplacement panier «décantateur» :

Il a été décidé vu le prix de faire faire un panier en PVC et non en INOX

L'entreprise retenue est :

GRAC Thierry 04240 ANNOT pour un montant HT de 1 000 €

Lot 2 : Nettoyage des Cuves : Société retenue :

SNA 06 Nice pour un montant HT de 1 460 €

Lot 3 : Maçonnerie Divers : Société retenue :

COZZI 04240 Annot pour un montant HT de 3 750 €

Lot 4 : Analyse des Rejets (obligatoire) : Société retenue :

IPL Environnement 06000 Nice pour un montant HT de 111,05 € par analyse

Dans le cadre de ces travaux de remise en état de notre STEP les entreprises devront accéder au chantier en traversant des terrains privés.

Les trois propriétaires vont être contactés afin de leur informer qu'un accès camion doit être mis en place lors des travaux.

M Michel Bichon a été nommé responsable du suivi de ce dossier.

Il rendra compte à chaque Conseil Municipal de l'avancé de ces travaux.

➤ Achat et mise en place d'un défibrillateur :

La mise en place et la formation du défibrillateur se fera le Samedi 09 Mai 2009 à 11 heures.

Toutes les personnes intéressées par cette formation sont cordialement invités à y assister.

M Daniel Paravicini a été nommé responsable du suivi de ce dossier.

Il rendra compte à chaque Conseil Municipal de l'avancé de ces travaux.

#### **4) Point sur les autres projets :**

➤ Cadastrage des voies communales

Le Cadastrage des voies communales se fera en 3 lots.

Au deuxième semestre 2009, le cadastrage commencera par le quartier « les Serres » le quartier « Monège » et du pont du Clouté jusqu'à la Croix.

Responsable projet : Alain Robini

➤ Extension du cimetière :

En ce qui concerne l'extension du cimetière, le propriétaire va être contacté de façon officielle.

Une enquête publique sera ensuite lancée

Responsable Projet : Alain Robini

➤ Photovoltaïque

La consultation des entreprises et des projets proposés se poursuit.

Le projet sera présenté à la rentrée de Septembre pour être proposé au vote du conseil municipal.

Responsables Projet : Eliane Herinx et Daniel Paravicini

➤ Acquisition bien immobilier dans le cadre de la création d'un Bistrot de Pays, Gîtes et chambres d'hôtes :

Le dossier est en attente à la Région en attente d'une estimation des Domaines

Le dossier devrait passer en commission à la Région à la cession du 25 mai

Une prolongation de la promesse de vente a été signée avec le propriétaire jusqu'au 30 juin 2009.

Une délibération complémentaire est prise précisant les conditions et modalités de l'acquisition.

Responsables Projet : Christelle Viarengo, Michel Bichon, Daniel Paravicini

➤ Achat des terrains sur lesquels sont implantés les bassins alimentant le village en eau potable :

Un géomètre a été contacté pour faire les « démembrement » de parcelle dans le cadre de ce projet

Les propriétaires vont être contactés par la Mairie pour les informer officiellement de ce projet.

Responsable projet : Franck Dagonneau et Daniel Paravicini

➤ Ferme communale :

Ce projet est repris à la base et les différentes hypothèses vont être analysées avec les partenaires intéressés.

En particulier nous allons travailler avec le Pays A3V pour vérifier la faisabilité de la création d'une ferme communale à vocation économique, culturelle et pédagogique.

Un avant projet sera présenté au conseil municipal du mois de septembre 2009.

Responsables Projet : Christian Blua et Daniel Paravicini

➤ Source de l'Adoux :

Le rapport d'expertise de l'hydrologue a été rendu.

Ce rapport valide que la capacité de cette source peut à la fois alimenter en eau potable le village et être utilisée dans le cadre de la mise en place d'une station d'embouteillage.

La prochaine étape consiste à faire analyser la qualité de l'eau pour demander une autorisation préfectorale.

Une étude économique du projet sera réalisée et présentée au conseil municipal à la rentrée.

Responsables Projet : Daniel Paravicini et Michel Bichon

➤ Vente cave de la Mairie :

Suite au dernier conseil et afin de trouver des recettes supplémentaires il a été décidé de mettre en vente la cave qui est sous la Mairie et qui ne sert pas. La cave a été estimée entre 4 000 € et 5 000 € par une agence immobilière. La cave va être mise en vente à 4 000 € par affichage.

Responsable Projet : Michel Bichon

➤ Aménagement de la bibliothèque :

Pas d'évolution suite au dernier conseil municipal du 02 mars 2009.

Responsable Projet : Eliane Herinx

## 5) Questions Diverses :

- a) Une réunion aura lieu le 16 Avril 2009 de 9h30 à 12h00 à la Mairie d'Annot concernant la structure de la nouvelle Direction Générale des Finances Publiques, plan de relance, la dématérialisation.  
La Mairie sera représentée par Franck Dagonneau
- b) Une réunion aura lieu le 16 Avril 2009 de 14 h30 à 17h30 à Sisteron concernant la gestion de la voirie.  
La Mairie sera représentée par Alain Robini
- c) Au prochain conseil, une délibération sera proposée dans le cadre du démantèlement de l'ONF.
- d) Dans le cadre de la nouvelle réglementation concernant la mise en place obligatoire d'un « Columbarium » dans chaque commune le conseil municipal, dans le cadre du projet d'extension du cimetière, étudie la possibilité et le coût de mise en œuvre de ce type de structure.  
Une proposition sera faite en même temps que la présentation du projet d'extension du cimetière.
- e) La municipalité étudie l'opportunité et l'obligation de mettre en place des panneaux de « fin d'agglomération » sur les routes d'accès au village.  
M Robini Alain nous fera une proposition au prochain conseil
- f) Un chauffe-eau va être installé dans la « cuisine » de la Mairie
- g) Un rendez-vous, avec les propriétaires du terrain servant au tournoi de football dans le cadre de la fête patronale du village, est convenu le 24 avril 2009 à 15 heures en présence du Conseiller Général du canton.

- h) Les travaux de réaménagement du local communal dit «Le Magasin » sont terminés. Le 2 mai 2009 il est prévu de refaire la peinture intérieure par une équipe de bénévoles.
- i) Dans le cadre d'une tradition locale il est demandé de pouvoir mettre des brins d'amariniers à tremper le lavoir de l'école pendant la période hivernale.
- j) Mme Herinx Eliane propose que suite à une réunion à laquelle elle a participé concernant les chaudières à plaquettes, une spécialiste à la retraite puisse venir nous expliquer cette technique lors d'un prochain conseil municipal.
- k) M Blua Christian propose une maquette de signalisation qui serait à installer sur le panneau de l'entrée du village. Le projet avec devis sera proposé au prochain conseil municipal
- l) Un groupe musical Polynésien va être contacté pour éventuellement participer à la fête de la Musique ou à la prochaine fête patronale du village.
- m) Une cérémonie pour le 8 Mai 2009 sera organisée en fin de matinée.

#### **6) Questions du Public :**

- Q) Il est demandé comment avoir les comptes-rendus de la Communauté des Communes.
- R) Les comptes rendus seront affichés à la Mairie.
- Q) Il est demandé à quelle vitesse est limité le Chemin de Saint Pierre ?
- R) A ce jour la réglementation générale s'applique sur ce chemin.

Fin de la séance : 23h00

**Le prochain conseil municipal a été fixé au 4 mai à 19 h 30**

**Le Maire  
Daniel Paravicini**

